

## VERSION LATINE ET COURT THÈME

### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

G. Bonnet, M. Mahé, J. Soler, J. Trinquier

Coefficient : 3 ; Durée : 5 heures

#### I VERSION

Les candidats optionnaires devaient traduire cette année un passage du livre II du *Traité des devoirs*, dans lequel Cicéron précise les différences entre deux types de libéralité — *de largitio publica* —, celle que pratiquent les hommes prodigues, qui dépensent de manière démagogique ou futile, et celle qui correspond à la vraie générosité, qui considère l'utilité de la dépense engagée. Après avoir distingué ces deux attitudes et avoir donné pour chacune d'elles plusieurs exemples, Cicéron cite un passage du traité sur les richesses de Théophraste, dont il critique la thèse, qui fait de la capacité à financer les spectacles et les manifestations destinés à plaire à la foule l'avantage de la fortune. Il mentionne enfin en contrepoint un jugement moral d'Aristote qui oppose une situation de nécessité imposant un achat onéreux et des dépenses inconsidérées qu'aucune cause ni aucun but ne justifie. La difficulté de la traduction, qui ne se heurtait à aucun obstacle grammatical, résidait dans la nécessité de suivre les étapes successives du raisonnement de Cicéron.

La première phrase n'offrait pas de difficulté et éclairait toute la suite du texte. Pour *largorum*, le jury a admis la traduction exacte — il s'agit d'individus —, ainsi que le terme abstrait correspondant (« la libéralité » par exemple), pourvu que la cohérence des distinctions opérées par Cicéron soit respectée ; le balancement *alteri...alteri*, qui n'autorise aucun troisième terme, devait être correctement rendu. Dans la phrase suivante, la construction a été souvent manquée : les phrases nominales, qui ne montraient pas que la relative expliquait la nature des *prodigi* puis des *liberales*, ont été sanctionnées. Choisir le flou complet dans la traduction ne peut que desservir le candidat. Dans la première relative explicative, il était difficile de mettre sur le même plan les compléments *epulis*, *uiserationibus* et *muneribus* d'une part, *apparatu* de l'autre, alors que la ponctuation invitait à distinguer ces deux groupes. Le tour *is qui* devait être reconnu dans *eas res*, *quarum memoria* : « des (et non ces) actions, telles qu'ils ne pourront en laisser qu'un souvenir... » Le subjonctif a été rarement rendu : il s'agissait ici d'une consécutive. Le sens d'*omnino* ici (« absolument ») a été souvent négligé.

La générosité des *liberales* n'a pas toujours été comprise : *aes alienum*, expression pourtant lexicalisée, n'a parfois pas été identifié ; *filiarum* se rapportait à *amici* ; *res* avait ici le sens de *bien*. La valeur de gérondif des adjectifs verbaux *quaerenda* et *augenda* n'a pas toujours été vue, de même qu'elle a été manquée plus loin dans *laudanda* : il s'agit pourtant là d'une règle fondamentale de la grammaire.

Dans le passage consacré à Théophraste, *quid* était à comprendre comme introduisant une interrogative indirecte avec le subjonctif régulier *uenerit*, tour rare, signalé par le *Gaffiot*, et qui n'a du reste pas surpris les candidats. Trop de précipitation, en revanche, conduisit les candidats à comprendre *praeclare* et *absurde* comme des adjectifs au neutre singulier. Dans la phrase suivante, la leçon *apparitione*, choisie car elle correspond au texte proposé par l'édition Teubner, a pu désarçonner les candidats, car le dictionnaire *Gaffiot* citait le passage, mais avec la leçon *apparatione*, dont le sens pouvait également convenir : le jury a admis les deux traductions. Dans la proposition infinitive, il fallait bien faire de *facultatem* le sujet de

esse, et non l'attribut. Dans la phrase suivante, il fallait bien rendre l'intensif devant les comparatifs ainsi que la répétition de *et*.

La référence finale à Aristote a donné lieu à de nombreuses erreurs : *gravius* et *uerius* ont été trop souvent détachés de *quanto*, et la mauvaise compréhension du sens de *admirari* (« s'étonner » et non « admirer ») a conduit à un contresens sur l'ensemble du passage. La valeur causale de la relative *qui...non admiremur* était pourtant tout à fait classique. Dans la dernière phrase est d'abord envisagé le cas d'assiégés contraints d'acheter très cher une petite quantité d'eau, auquel le philosophe oppose l'attitude de *nos*, de ceux qui ne s'étonnent pas des dépenses inconsidérées des riches personnages : l'opposition était exprimée par une asyndète (*in his // qui*) : la figure, pourtant bien connue, n'a pourtant été repérée que rarement, ce qui a empêché de comprendre le propos général d'Aristote/Cicéron. Dans la première partie de la phrase, l'hypothèse était exprimée par un subjonctif (« *cogerentur* »), qui pouvait conduire à traduire *uideri* et *mirari* par des conditionnels, malgré l'absence de la périphrase prévue dans les grammaires (Cicéron a sans doute reculé devant la lourdeur d'un \**futurum fuisse ut + uideri*, auquel se serait raccroché malaisément le verbe coordonné *mirari*) ; *adtenderint* avait un sujet indéterminé qui reprenait finalement le *nos*, le subjonctif parfait indiquant seulement la succession des actions. La dernière proposition circonstancielle introduite par *cum*, qu'il fallait comprendre en rattachant bien le subordonnant à l'adverbe *praesertim*, était un peu délicate à traduire, mais le contenu de la proposition — à condition que l'on reconnaisse bien le passif impersonnel *subueniatur* — devait aider à lui donner son sens exact : une concessive n'avait guère de sens ici, alors que la valeur d'opposition de *cum*, renforcée par l'adverbe (« alors pourtant que ») permettait de comprendre le paradoxe ici mis en place par Aristote : nous nous étonnons de dépenses pourtant justifiées pas la nécessité mais nous ne nous étonnons pas de dépenses supérieures que, pourtant, aucune nécessité ne justifie.

Le texte requérait donc des candidats de la rigueur dans le raisonnement et de la finesse dans la compréhension des différents termes que distinguait Cicéron : il illustre bien, croyons-nous, le principe qu'on traduit bien ce qu'on comprend bien. Certaines très bonnes copies témoignent que ces qualités d'analyse peuvent être à bon droit attendues des candidats latinistes.

## II COURT THÈME

Le thème soumis aux candidats imposait, cette année plus peut-être que l'année précédente, une réflexion préalable sur le sens et l'expression française : il invitait aussi à utiliser des tours idiomatiques certainement connus, mais dont bien peu, hélas, ont alors été exhumés. Sans revenir sur la « philosophie » de l'exercice qu'on trouvera développée dans le rapport 2005, rappelons que la correction du vocabulaire (qui doit être à la fois exact et classique) n'est pas le principal critère de notation, comme le prouve l'autorisation de recourir au dictionnaire. Encore faut-il disposer d'un vrai dictionnaire (et non, comme on le constate parfois avec stupeur, d'un abrégé, voire d'un lexique latin-français), et savoir l'utiliser, c'est-à-dire exploiter les suggestions que donnent toujours, en filigrane, les exemples soigneusement choisis pour illustrer les rubriques.

Quatre phrases courtes suivaient une ouverture plus développée. Celle-ci se décompose en une principale, attributive, liée à une subordonnée dédoublée exprimant une circonstance restrictive. Deux difficultés majeures : l'expression de la négation, et celle de la proportion (*autant que*) associée à la restriction. Il fallait bien mesurer que *nemo*, déjà négatif, ne réclame pas de négation après lui, sous peine de conversion en l'expression du contraire, sauf justement s'il s'agit de *nec* répété, latinisme qui était justement imité ici par Vauvenargues ! Pour la subordonnée, une double circonstancielle en *nisi si* + indicatif était intéressante, mais

n'exprimait pas précisément la proportion ; quant à *quoad*, il est franchement temporel. En fait, la meilleure solution consistait, comme souvent, à partir de la subordonnée, que pouvait rendre très adéquatement *ut* + indicatif « dans la mesure où » associé à l'indéfini *quisque*, marqueur de la généralité du propos. La principale pouvait alors suivre, ouverte par un *ita* « de cette manière » supportant la restriction exprimée simplement au moyen d'un adverbe postposé signifiant « seulement ». Le double avantage de cette solution est que l'ordre adopté, subordonnée-principale, est plus idiomatique, et que le problème des négations s'évanouissait. Le vocabulaire n'offrait pas de grande difficulté (*ingenium*, voire *natura*, pour *instinct*), au détail près de *heureux*, exprimant à la fois bonheur et chance, et qui donc demandait *felix*, plutôt que *beatus* ou *laetus*. On peut donc proposer *Ut quisque ingenium suum nouit constantissimeque* (l'adverbe intensif *bien* ne se satisfaisait pas du trop vague comparatif) *sequitur, ita modo ille (et) securus et sapiens et bonus et felix est*. On notera qu'un seul autre enchaînement des attributs est recommandable : *securus, sapiens, bonus felixque*, tout autre usage des conjonctions de coordination, dans les énumérations, étant incorrect. L'exhortation de la phrase suivante appelle un subjonctif ; le sujet devait être développé à l'aide d'une relative, comme sous la plume de Vauvenargues, car il est incorrect de faire dépendre une locution prépositionnelle (*ad agendum*, plus simple que *ut agant* = *pour l'action*) d'autre chose que d'une forme verbale : au simple participe *nati*, on préférera donc une relative (solution toujours acceptable en latin) *qui nati sunt ad agendum*. Dans la suite de la phrase, le pronom possessif est réfléchi, donc *suus, -a, -um*, et il pourra être au pluriel pour répondre à la pluralité de sujets : *Suum (sua) igitur audacter sequantur ii qui ad agendum nati sunt*. L'impersonnel *interest* « être important » est un latinisme très exploitable pour la phrase suivante, que deux points pouvaient suffire à relier à ce qui précède ; il fallait toutefois modaliser cet impersonnel d'un adverbe superlatif (*le plus important* = *l'essentiel*), et le construire avec une proposition infinitive et non avec une complétive introduite par *ut* – les exemples du *Gaffiot* indiquent que cette dernière construction est familière et non classique : *maxime interest bene agere*. La quatrième phrase consiste en une période hypothétique, à laquelle on pouvait, au moyen d'une conjonction causale, raccrocher la fin du texte. Pour la construire, il fallait correctement construire le verbe d'événement : une complétive avec *quod* était à éviter, puisque le procès envisagé n'était pas « qualifié » par un adverbe ; quant au vocabulaire, on sait que le latin n'aime guère manipuler sans nécessité des substantifs abstraits. L'ordre de Vauvenargues est celui des propositions latines, soit donc *Quod si* (liaison économique, et quasi obligatoire pour l'hypothétique en début de phrase) *postea* (bien mieux que les trop fréquents *post haec* !) *accidit ut bene merentes* (participe présent de simultanéité, plus intéressant) *homines* (les adjectifs masculins et féminins ne sont pas aussi « substantivables » que les neutres : il faut donc un substantif support) *neglegantur, felices autem* (pas de reprise de la conjonction de subordination) *solii honorati sint* (il ne s'agit pas d'un parfait passif : le participe *honoratus* est ici traité comme un adjectif, ce qu'autorise l'existence d'une entrée propre dans le dictionnaire), *errori ignoscendum est*. Pour cette proposition principale, les correcteurs ont rencontré souvent *error ignoscendus est*, traitant donc *ignosco* en verbe transitif, conformément à la syntaxe archaïque. Comme le *Gaffiot* fournit dans sa rubrique des exemples de Térence, le jury, en conformité avec ce qu'il a écrit dans son dernier rapport, a admis qu'on suive ici l'*auctor Latinitatis*. Il est entendu que si les seuls Plaute, Ennius ou Caton avaient illustré cette construction, elle aurait été sanctionnée. Dans la dernière phrase, l'expression de la proportion combinée à une restriction a perturbé bien des candidats : conserver le mot degré, qui en français constitue, ne l'oublions pas, une image, était à proscrire absolument. On se sortait de la difficulté le plus économiquement du monde en utilisant la préposition *pro*. Le choix des mots était ici un peu délicat : pour *esprit*, il fallait éviter de reprendre le mot choisi plus haut pour *instinct* ; quant à *sentir les choses*, la traduction par *sentire* dispensait d'exprimer un C.O.D. bien vide de sens, cela suivant

l'indication précieuse que fournit le *Gaffiot* au point II 1 a, donc : *quia pro sua (suis) tantum mente (mentibus) sentiunt homines*.

Même si les solutions proposées dans les copies, généralement pauvres en tours idiomatiques, ont souvent déçu le jury, la correction de la syntaxe a été plutôt satisfaisante : il est vrai que le texte ne tendait pas de piège inextricable. La vraie, la bonne surprise du jury a consisté dans la – relative – raréfaction des barbarismes. Il a donc plaisir à saluer les efforts d'attention des candidats sur ce point, efforts dont plus d'un a pu constater combien ils étaient payants. On se fait pour finir un devoir de rappeler qu'en telle matière la vigilance ne saurait être trop constante.